**OFFRE D’EMPLOI**

Animateur Régional Génération Vélo (F/H)

Poste pouvant être basé à Amiens, Arras ou Lille

**PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DU PROJET**

Créée en 1980, la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) est une association qui regroupe aujourd’hui plus de 460 associations (et antennes) de promotion du vélo comme mode de déplacement. Sa mission : rendre la solution vélo attractive et sûre pour toutes et tous, partout en France.

Pour accélérer le déploiement du dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV), la FUB soutenue par le ministère de la transition écologique et le ministère des Sports, lance Génération Vélo, un programme financé par les CEE et porté par SOFUB une filiale de la FUB.

Génération Vélo s’appuie dans chaque région sur une animation régionale pour déployer efficacement ces actions sur l’ensemble du territoire, en lien étroit avec les partenaires et les référents SRAV départementaux.

Pour finaliser de couvrir l’ensemble des régions, le programme recrute un animateur régional (f/h) pour les régions suivantes : Centre-Val de Loire, Hauts-de-France, Ile-de-France avec une personne pour l’académies de Versailles et une personne pour l’académie de Créteil, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Grand-Est.

**MISSIONS**

Sous la responsabilité du responsable de l’animation régionale Génération Vélo et en lien fort avec le chef de projet et les équipes Génération Vélo et SRAV, vous êtes un.e véritable ambassadrice ou ambassadeur du programme, pour accompagner de manière pro active le déploiement de celui-ci au plus près des besoins des territoires.

Vos principales missions sont les suivantes :

* Co construire et suivre un plan d’action en lien avec les référents et partenaires départementaux et régionaux du SRAV ;
* Préparer et animer les réunions de cadrage de promotion du programme et les formations Génération Vélo ;
* Contribuer aux réunions départementales du SRAV au sein des SDJES ;
* Assurer le suivi et le reporting administratif et financier du programme via la plateforme dédiée Génération Vélo ;
* Déployer et accompagner les actions d’évaluation et de communication du programme.

**Profil recherché**

Votre expérience de terrain dans les domaines associatif et/ou sportif de minimum 3 ans vous a permis de conduire avec succès des projets similaires d’animation et de développement de réseau. Des connaissances dans le domaine de la formation seront fortement appréciées. Vous avez une expérience dans le domaine des mobilités actives et plus précisément celui du vélo. Idéalement vous avez une formation égale ou supérieure (minimum BAC+ 3).

**Compétences techniques**

* Vous savez animer des réunions multi acteurs ;
* Vous avez une capacité d’analyse et de synthèse ;
* Vous savez développer et consolider des relations de nature très diverses ;
* Vous avez de l’aisance relationnelle et adaptez votre communication selon les différents interlocuteurs ;
* Vous êtes autonome et réactif.

**Cadre de travail**

Lieu de travail : Amiens, Arras ou Lille

A partir de : dès que possible.

Nature du contrat : CDI - forfait jour.

Statut : cadre avec horaires flexibles (journée et soirée).

Rémunération : à partir de 29 k€ annuel et selon expérience.

Convention collective : SYNTEC.

Déplacements  : réguliers au niveau régional, interrégional et national.

**Avantages**

* Versement du Forfait Mobilité Durable.
* Prise en charge des frais de transport.
* Mutuelle et prévoyance.
* Jours de télé travail : 2
* Titre-restaurant.

Merci d’envoyer votre CV et lettre de motivation à [j.gaspar@sofub.fr](mailto:j.gaspar@sofub.fr).

Plus d’information sur le programme et la liste des acteurs du Savoir Rouler à Vélo :

[www.savoirrouleravelo.fr](http://www.savoirrouleravelo.fr) ; [www.fub.fr/velo-ecole/savoir-rouler-velo](http://www.fub.fr/velo-ecole/savoir-rouler-velo) ;

[www.fub.fr/fub/programmes/generation-velo](http://www.fub.fr/fub/programmes/generation-velo).

*Dans le cadre du processus de recrutement, la FUB et ses filiales s’engagent à examiner avec attention chaque candidature de manière objective, sans la moindre discrimination conformément à l’article L1132-1 du Code du Travail, sur le seul critère de conformité aux compétences demandées.*